

# TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES EEC ET DE L'ENERGIE

## Grille applicable pour la VILLE DU MONT-DORE

Tarifs TTC applicables à partir du 1<sup>er</sup> mai 2025

Prestations annexes	
Pénalité pour bris de scellés (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	22 855
Vérification des appareils de mesure et de contrôle	13 775
Frais de déplacement pour interventions diverses (raison de sécurité, dépannage injustifié, COTUSEL non fourni, absence client 2 <sup>nd</sup> RDV mise en service...)	10 332
Pénalité de déplacement pour impayés (mise hors service et remise en service)	9 747
Pénalité pour retard de paiement de la facture	315
Pénalité pour rétrocession d'énergie (1)	2 ans de prime fixe
Pénalité de coupure et remise en service au poteau (pour raison de sécurité et autres motifs)	27 001
Dépose de branchement pour motif de démolition	29 084
Pénalité d'intervention pour vol d'énergie (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	30 851
Remplacement d'un compteur monophasé trafiqué	11 481
Remplacement d'un compteur triphasé trafiqué	18 275
Remplacement d'un compteur triphasé de calibre $\geq 100$ A trafiqué	69 304
Duplicata de facture papier	445
Téléchargement des factures sur le site internet EEC	GRATUIT
Edition historique de consommation	GRATUIT
Souscription du contrat de mise en service	GRATUIT
Résiliation du contrat	GRATUIT
Echange compteur	GRATUIT
Pose d'un compteur de prépaiement	GRATUIT
Demande d'un ticket de prépaiement	GRATUIT

(1) Donner et/ou revendre de l'énergie à un ou plusieurs tiers.